

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE POUR LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILES RESIDUELS
DU STEPHANOIS ET DU MONTBRISONNAIS**

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2026 à 10h00

DELIBERATION N° 2026/23

CREATION D'UNE ASSEMBLEE CONSULTATIVE UTVE

Le comité syndical a été convoqué le 18 septembre 2026

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15

Nombre de présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix délibératives : 52

Délibération affichée le :

Membres présents :

Madame et Messieurs Julie TOKHI, Michel BOREL, Henri BOUTHEON, Joël BREUL, Franck CHASSAGNEUX, Pascal GONON, Georges ROCHETTE, Cyril VILLARD

Membres absents représentés :

Monsieur Jérôme BANINO a donné pouvoir à Monsieur Pascal GONON

Membres absents excusés :

Madame et Messieurs Catherine DOUBLET, Didier BERNE, François DRIOL, Olivier JOLY, Jean-François POISSON, Jean-François RASCLE

Membres absents :

Monsieur Daniel ARNAUD

Président de séance :

Monsieur Pascal GONON

Secrétaire de séance :

Monsieur Michel BOREL

Nombre de voix pour : 52

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION N°7 DU COMITE SYNDICAL DU 02 OCTOBRE 2026

CREATION D'UNE ASSEMBLEE CONSULTATIVE UTVE

1. Contexte et enjeux

L'Unité de Traitement et de Valorisation Énergétique des déchets ou UTVE est un projet transversal et structurant pour le territoire qui implique de nombreux acteurs locaux. Le SYDEMER prévoit la mise en place d'une concertation préalable volontaire en fin d'étude de faisabilité afin de permettre aux différentes parties prenantes de s'exprimer sur le projet global et, le cas échéant de proposer des ajustements.

Dans le cadre de la préparation et du suivi du projet, il apparaît nécessaire d'associer l'ensemble des parties prenantes le plus en amont possible, afin de prendre en compte les attentes et préoccupations exprimées et d'intégrer les contributions dans les réflexions et futures orientations. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transparence, d'information et de co-construction.

Afin d'instaurer un cadre pérenne d'échange et de dialogue il est proposé la création d'une Assemblée Consultative réunissant les acteurs locaux concernés dès la phase de dimensionnement du projet.

Cette démarche de concertation viendra par ailleurs compléter les procédures réglementaires qui devront être conduites ultérieurement. En effet, une étude d'impact soumise à enquête publique devra également être réalisée courant 2028-29, au regard du classement ICPE de la future unité.

2. Le rôle de l'Assemblée Consultative UTVE

Les objectifs de cette assemblée sont présentés comme suit :

- Être un lieu d'échange et de dialogue entre le maître d'ouvrage et les acteurs du territoire relativement au projet
- Informer les acteurs du territoire des avancées du projet, en particulier la justification des choix techniques et organisationnels réalisés par le SYDEMER
- Recueillir l'avis de chacun sur les choix réalisés par le SYDEMER en tant que maître d'ouvrage, et préparer ensemble les choix futurs à enjeux pour le territoire
- Préparer la concertation préalable volontaire et la communication autour du projet
- Partager les éléments de suivi du projet

Les réunions se déroulent selon des principes d'équivalence (chacun a possibilité de s'exprimer et d'émettre un avis), de transparence (les informations sont claires et objectivées), et d'argumentation (chaque proposition est construite et argumentée).

3. Le fonctionnement de l'Assemblée Consultative

Le fonctionnement global de cette assemblée est défini par la charte d'engagement, co-signée par chacun des membres et le SYDEMER.

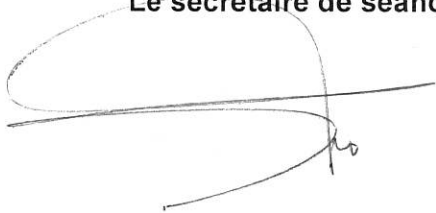
Le pilotage de l'Assemblée Consultative est assuré par le SYDEMER en tant que maître d'ouvrage.

◆◆◆

Après délibération, le comité syndical :

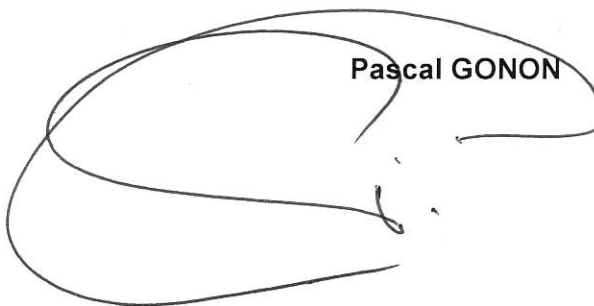
- Approuve la création d'une Assemblée Consultative UTVE,
- Approuve la charte d'engagement relative au fonctionnement de cette assemblée,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite charte d'engagement,

**Pour extrait,
Le secrétaire de séance**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Michel BOREL

**Pour le Président,
Le 1er Vice-Président**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, complex loop that encircles the text 'Pascal GONON'.

Pascal GONON

